

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Domaine Des Chênes Verts (DDCV)

**1-** La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de location dûment complété et accompagné d'un versement de la somme ci-dessous : 25% d'acompte du montant total de la location + 20€ de frais de réservation et 25€ d'assurance facultative.

**2-** Toute réservation est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée. Le numéro d'emplacement ou de locatif attribué lors de la réservation n'est pas garanti, il peut être modifié en fonction des impératifs de planning.

**3-** Les locations de chalets et mobil-homes sont disponibles le jour de l'arrivée prévu par le contrat de 15h à 19h jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat avant 10h30. Les emplacements (maxi 6 personnes) sont disponibles le jour de l'arrivée prévu par le même contrat après 12h jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat avant 12h.

**4-** Le solde du séjour sera versé intégralement au plus tard 30 jours avant votre arrivée. Le règlement total est dû pour toute location intervenant moins d'un mois avant la date d'arrivée. Les modes de paiement sont les suivants : espèces, chèques bancaires ou postaux, mandats postaux, chèques vacances, cartes bancaires. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

**5-** Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En l'absence de message écrit du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue par le contrat de location et la somme restera acquise au DDCV.

**6-** Le prix du séjour ne comprend pas la taxe de séjour (0,55 euros +18 ans et participation environnementale de 0,25 euros + 18 ans par jour) à régler au DDCV à votre arrivée. Frais de réservation : 20€

**7- Annulation :** Plus d'un mois avant la date d'arrivée prévue, l'acompte ainsi que les frais de dossier seront conservés par le DDCV. Moins d'un mois avant la date d'arrivée prévue, le total des sommes déjà perçues sera acquis au DDCV qui se réserve le droit de relouer le locatif ou l'emplacement sans devoir ni indemnités ni remboursement. Toute annulation devra être confirmée par écrit en cas d'annulation pour des

raisons incombant au DDCV, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

**8- Assurance :** il appartient au client de souscrire une assurance pour sa caravane ou sa tente et son matériel et pour sa responsabilité civile. Nous vous conseillons de souscrire soit par votre assureur, soit par le DDCV pour 25€, une assurance annulation qui vous permettra d'être remboursé en cas d'événements vous empêchant d'effectuer votre séjour.

**9-** La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés par vous dans les locations, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature à votre multirisque habitation. Les enfants devront être sous la surveillance des parents.

**10- Cautions :** Pour la location de l'hébergement, une caution de 240€ pour le mobil-home sera demandée à l'arrivée, et une autre caution de 70€ sera demandée pour le ménage. Le nettoyage final est à la charge du client. La caution sera restituée au départ si l'état des lieux et la propreté ne donnent pas lieu à observation, un forfait ménage de 70€ pourra être facturé si celui-ci n'a pas été correctement effectué.

**11- Animaux :** Les chiens seront admis (sauf chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie), munis de leur certificat de vaccination en cours de validité + carte de tatouage et tenus en laisse. Les animaux ne doivent en aucun cas rester seuls au camping et un supplément de 3€ par jour et par animal vous sera demandé.

**12-** Le client s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché au camping, la circulation est limitée à 10 kms/h et est interdite dans le camping entre 23h et 7h (les barrières d'accès sont fermées entre ces horaires, un parking de nuit est à l'entrée du camping).

**13-** La piscine est interdite pour toute personne ne séjournant pas au minimum 1 nuit sur le camping, l'accès est autorisé aux personnes vêtues d'un slip de bain, les shorts et caleçons sont interdits. Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.



Lieu dit «Le Braulen Haut  
24370 CALVIAN EN PERIGORD

05 53 59 21 07 - contact@chenes-verts.com

www.chenes-verts.com

GPS 44°51'50»N - 1°17'51"E

